

Intitulé du poste
Chargé de l'accueil et de l'instruction des dossiers d'admission au séjour

Catégorie statutaire/Corps
C

Domaine(s) fonctionnel(s)
Services aux usagers

Groupe RIFSEEP
2

Emploi(s) –type
Chargé de la délivrance des titres étrangers

Code(s) fiche de l'emploi-type
USA006A

Localisation administrative et géographique / Affectation
Préfecture des Hautes-Alpes - Direction de la Citoyenneté et de la Légalité / Bureau de la citoyenneté – 28 rue Saint-Arey – BP 80 100 – 05011 GAP CEDEX

Vos activités principales

Instruire les dossiers ANEF, les demandes d'admission au séjour et les DCEM
Rédiger les fiches d'analyse des demandes d'admission exceptionnelle au séjour
Instruire les demandes d'échange de permis de conduire étrangers
Gérer les demandes de la BALF « Pref-Employeurs »

Assurer l'accueil téléphonique et du public – fonction guichet -

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Confidentialité

L'agent assure ses missions dans le respect des engagements relatifs au référentiel qualité

Vos compétences principales mises en œuvre

<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
Avoir des compétences juridiques / niveau pratique - <i>à acquérir</i>	Savoir appliquer la réglementation / niveau maîtrise - <i>à acquérir</i>	Avoir le sens des relations humaines / niveau maîtrise - <i>requis</i>
Connaître l'environnement professionnel / niveau pratique - <i>à acquérir</i>	Savoir travailler en équipe / niveau maîtrise - <i>requis</i>	Savoir communiquer / niveau maîtrise
Avoir des compétences en informatique - bureautique / niveau pratique - <i>requis</i>	Savoir s'organiser / niveau maîtrise - <i>requis</i>	Savoir s'adapter / niveau pratique - <i>requis</i>
Autre :		

Durée attendue sur le poste : 2 ans minimum

Votre environnement professionnel

▪ **Activités du service**

Rattaché à la direction de légalité et de la citoyenneté, le bureau de la citoyenneté traite d'une part des missions relatives aux étrangers (droit au séjour, éloignement, suivi des demandes d'asile, naturalisations), d'autre part des missions de réglementation générale (missions de proximité état civil, droit à conduire, professions réglementées, classements stations de tourisme, communes touristiques)

▪ **Composition et effectifs du service**

Le bureau est composé de 17 agents : 1 chef de bureau (A), 1 adjoint (A), 2 chefs de section (B), 13 agents B et C

▪ **Liaisons hiérarchiques**

Directeur - Chef de bureau – Adjointe au chef de bureau – Chef de section

▪ **Liaisons fonctionnelles**

Cabinet du préfet, forces de l'ordre (gendarmerie, DDSP, PAF, Renseignement territorial, Sécurité intérieure), DDETSPP, OFII, Associations, Tribunaux.

Vos perspectives

Evolution vers des postes d'un grade supérieur

Les compétences acquises au sein de ce service, notamment en terme de connaissances juridiques et de relations humaines, faciliteront la réussite aux examens professionnels et concours

Qui contacter ?

M Pascal PICHARD, Directeur de la citoyenneté et de la légalité : pascal.pichard@hautes-alpes.gouv.fr

M. Pierre-André CANONNE, Chef du bureau de la citoyenneté pierre-andre.canonne@hautes-alpes.gouv.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/12/2023